

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES DE TREMBLAY-EN-FRANCE.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 MARS 2003

Liste des présents (voir annexe 1) : Avec 109 présents et 34 représentés par pouvoir, les adhérents font une nouvelle fois la démonstration de leur sens civique et de leur attachement à l'Association.

Le Conseil d'Administration les remercie vivement de leur confiance et de leur soutien.

L'Assemblée accueille également 4 invités, dont Monsieur BIANCHOT, ancien résistant et quatre associations amies avec lesquelles elle siège au sein de l'association *Au fil de l'Ourcq, A.F.L.O.*

Ouverture de l'Assemblée générale :

Le président ouvre la séance, présente les excuses des personnalités et des adhérents empêchés : François ASENSI, Député, Maire, Pierre LAPORTE, vice-président du Conseil général, Jean-Paul RÉGNIER, trésorier, et les adhérents dont la liste figure en annexe.

Au nom de l'Association, il remercie Jean-Paul RÉGNIER pour le travail accompli, depuis 1981. Il annonce que pour raison de santé ce dernier n'est pas en mesure de présenter à l'Assemblée générale le bilan financier de l'Association. Ce document a été établi par Réda AMIRÈCHE, trésorier adjoint, aidé de Claude MINART et des vérificateurs aux Comptes.

Il remercie tous les rédacteurs d'articles qui ont apporté leur contribution à la réalisation du bulletin n° 26.

Rapports statutaires :

Le quorum étant atteint, il est procédé à la présentation des rapports statutaires :

- Les différents rapports ont été adressés aux adhérents trois semaines avant la réunion,
- Rapport d'activité : il est présenté par le président assisté pour les *sorties promenades* de Pierre RICHER et Louis DUCRET.
- La S.E.H.T est l'une des associations fondatrices de l'Association *Au fil de l'Ourcq A.F.L.O.*, créée à l'occasion du bicentenaire de la loi du 29 floréal an X, (19 mai 1802) à l'origine de la création du canal de l'Ourcq. Cette association a pour but la valorisation du patrimoine naturel, historique et culturel du canal de l'Ourcq et de ses affluents.
- Bilan financier : le bilan financier est présenté par Réda AMIRÈCHE, trésorier adjoint.
- Rapport des vérificateurs aux comptes : ils donnent quitus au trésorier de la gestion des comptes de l'Association.

Tous les adhérents ayant acquitté la cotisation 2003 ont reçu ou vont recevoir une carte de membre de l'Association.

Toute la correspondance doit être adressée à la Boîte Postale n° 48.

Les inscriptions aux sorties sont réservées aux adhérents à jour de cotisation.

L'Association est subventionnée par la ville de Tremblay-en-France et le Conseil général de Seine-Saint-Denis. Cette aide est exclusivement affectée au financement des publications. L'Assemblée générale remercie ces collectivités qui permettent la diffusion de ses recherches historiques.

Votes statutaires :

- le bilan d'activité, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité,
- le bilan financier, mis aux voix, est approuvé à l'unanimité,
Tarif des cotisations de l'année 2003 :
 - l'adhésion individuelle est fixée à 11 €
 - l'adhésion couple est fixée à 13 €
- liste des administrateurs. Paulette et Lilyan DRON ne représentent pas leur candidature au Conseil d'administration. L'assemblée générale renouvelle tous les administrateurs dans leurs fonctions + Maurice BRUNI, nouveau candidat, à l'unanimité.
- Les vérificateurs aux comptes sont pareillement reconduits dans leurs fonctions.

Sorties :

Contraintes du calendrier :

- Fête laïque : 14 et 15 juin 2003,
- 20^{ème} anniversaire du jumelage avec Marsciano : du 20 au 25 juin 2003,
- vacances de printemps du 4 au 17 avril 2003,
- 30^{ème} anniversaire de la création de la S.E.H.T (déclaration publiée au J.O de la République du 24 mai 1973.)

L'attribution annuelle de trois autocars de la ville de Tremblay permet de mettre le coût des sorties culturelles à la portée de tous. L'Assemblée générale remercie la Municipalité de ce soutien.

Après un court débat le programme des sorties de l'année 2003 est arrêté comme suit :

- **samedi 10 mai 2003 :**

Amiens : les Hortillonnages, le quartier Saint-Leu, la cathédrale.

- **Samedi 27 et dimanche 28 septembre :**

Samedi 27 septembre : le château de Blois,

Soirée amicale au Centre municipal de vacances Raymond BIANCHI à AMNON.

Dimanche 28 septembre : le château de Chaumont.

- **Samedi 11 octobre :**

Les sites remarquables de la section à petit gabarit du canal de l'Ourcq, de Tremblay-en-France à Mareuil –sur-Ourcq.

Ce programme annuel est complété de sorties promenades sur l'initiative de Pierre RICHER, Louis DUCRET, France & Hervé REVEL et éventuellement d'autres volontaires. Au cours de l'exercice 2002 il a été compté 563 participations aux sorties de la S.E.H.T. L'effectif des *sorties promenades* étant limité de 15 à 20 personnes, il n'est pas possible d'accepter tous les candidats en une seule édition, mais ces sorties sont refaites, autant de fois que nécessaire, afin de donner satisfaction à tous, dans la mesure du possible.

Le suivi des inscriptions est assuré par Liliane AMIRÈCHE, secrétaire et Maïté BÉVILLE, secrétaire adjointe. Elles pourvoient au remplacement des candidats, en cas de désistement. Elles sont assistées de Réda AMIRÈCHE, Claude MINART et France REVEL.

Il est précisé que, pour raison de sécurité, il est indispensable de se munir d'une pièce d'identité, voire de la carte vitale, en cas d'incident.

Intervention du Mathieu MONTES, Maire adjoint à la Culture.

Monsieur MONTES souligne la qualité des travaux présentés par la Société d'Études Historiques. Ils sont le résultat d'un travail d'équipe. La ville s'appuie sur ces travaux pour la valorisation de son patrimoine. La S.E.H.T elle-même peut être considérée comme l'un des éléments patrimoniaux de la Ville, par la masse et la qualité des travaux accumulés depuis trente ans.

Une vidéo projection de diapositives termine la réunion.

Un incident technique interrompt la projection, sans altérer la bonne humeur de l'Assemblée qui fait preuve de compréhension.

Un pot amical clôture la soirée.

A Tremblay-en-France, le 25 mars 2003

La secrétaire,

le président,

Liliane AMIRÈCHE

Hervé REVEL